

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
1. Obligations de mise en œuvre									
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (26/02/2015)			N/C	N/C	Aucune information fournie	
1.2.	Rés. 10/09	Questionnaire d'application	09/02/2015			N/C	N/C		
1.3.	CS04	Rapport national	23/11/2014			N/C	N/C		
1.4.	S17	Questions d'application en suspens	26/02/2015			N/C	N/C		
2. Standards de gestion									
2.1.	Rés. 14/04	Documents mentionnés dans cette résolution à bord ²	26/02/2015			N/C	N/C	Aucune information fournie	
		Marquage des navires ²				N/C	N/C		
		Marquage des engins ²				N/C	N/C		
		Marquage des DCP				N/C	N/C		
		Fiches de pêche à bord ²			N/C	N/C			
		Autorisation officielle de pêche en dehors de la juridiction nationale	15/02/2014			N/C	N/C		
2.2.	Rés. 13/03	Livres de pêche officiels	15/02/2014			N/C	N/C		
2.3.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants ²	26/02/2015			N/C	N/C		
2.4.	Rés. 13/08	Plan de gestion des DCP	31/12/2013			N/C	N/C		
3. Déclarations concernant les navires									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15/02			N/C	N/C	Aucune information fournie	
3.2.	Rés. 12/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31/12/2010 (10 ans)			N/C	N/C	Aucune information fournie	
Capacité de référence									
3.3.	Rés. 12/11	Liste des navires ³ pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31/12/2009			N/C	N/C	Aucune information fournie	
		Liste des navires ³ pêchant SWO et ALB en 2007				N/C	N/C		
3.4.		Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01/07/2003			N/C	N/C		
3.5.	Rés. 14/04	Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)	Depuis le 01/07/2006			N/C	N/C		

¹ C = conforme ; N/C= non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard ; CQ = Questionnaire d'application ; CAP = Plan d'Action sur l'application.

² Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.

³ 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m s'ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC	
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu			
3.6.	Rés. 14/05	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE	15/02			N/C	N/C			
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée	15/02			N/C	N/C			
3.8.		Information sur les accords d'accès	26/02/2015			N/C	N/C			
3.9.		Licence de pêche officielle de l'État côtier	14/01/2014			N/C	N/C			
4. Système de surveillance des navires										
4.1.	Rés. 06/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 15 m de LHT	Depuis le 01/07/2007			N/C	N/C	Aucune information fournie		
4.2.		Rapport sur la mise en place et le fonctionnement des SSN	30/06 Navires > 15m			N/C	N/C			
5. Statistiques obligatoires – CPC Etat du pavillon										
Captures nominales										
5.1.		• Pêcheries côtières	30/06			N/C	N/C	Aucune information fournie		
		• Pêcheries de surface	30/06			N/C	N/C			
		• LL	Provisoires	30/06			N/C			N/C
			Finales	30/12			N/C			N/C
Prises et effort										
5.2.	Rés. 10/02	• Pêcheries côtières	30/06			N/C	N/C	Aucune information fournie		
		• Pêcheries de surface	30/06			N/C	N/C			
		• LL	Provisoires	30/06			N/C			N/C
			Finales	30/12			N/C			N/C
Fréquences de tailles										
5.3.		• Pêcheries côtières	30/06			N/C	N/C	Aucune information fournie		
		• Pêcheries de surface	30/06			N/C	N/C			
		• LL	Provisoires	30/06			N/C			N/C
			Finales	30/12			N/C			N/C
Dispositifs de concentration de poissons (DCP)										
5.4.		Navires auxiliaires	30/06			N/C	N/C	Aucune information fournie		
		Jours de mer des navires auxiliaires	30/06			N/C	N/C			
		DCP déployés par types	30/06			N/C	N/C			
6. Statistiques obligatoires – CPC Etat côtier										
Prises et effort										
6.1.	Rés. 10/02	• Pêcheries de surface	30/06			N/C	N/C	Aucune information fournie		
		• LL	Provisoires	30/06			N/C			N/C
			Finales	30/12			N/C			N/C
7. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI										

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
7.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins - Captures nominales	30/06			N/C	N/C	Aucune information fournie	
		Déclaration des données sur les requins - Prises et effort	30/06			N/C	N/C		
		Déclaration des données sur les requins - Fréquences de tailles	30/06			N/C	N/C		
7.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des <i>Alopiidae</i>	Depuis le 07/07/2010			N/C	N/C		
7.3.	Rés. 13/06	Interdiction des captures des requins océaniques (<i>Carcharhinus longimanus</i>)	Depuis le 14/08/2013			N/C	N/C		
7.4.	Rés. 12/04	Rapport sur les tortues marines ²	26/02/2015			N/C	N/C		
7.5.		Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis le 06/08/2009			N/C	N/C		
7.6.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis le 06/08/2009			N/C	N/C		
7.7.	Rés. 12/06	Rapport sur les oiseaux de mer ²	26/02/2015			N/C	N/C		
7.8.		Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis le 01/11/2010			N/C	N/C		
7.9.	Rés. 13/04	Cas d'encerclement d'un cétacé	Pour PS 26/02/2015			N/C	N/C		
7.10.	Rés. 13/05	Cas d'encerclement d'un requin-baleine	Pour PS 26/02/2015			N/C	N/C		
8. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)									
8.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (16/02/2015)			C	C	Aucun navire ou ressortissant identifié dans des activités INN.	
8.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	26/02/2015			C	C		
9. Transbordements									
9.1.	Rés. 14/06	Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15/09			N/C	N/C	Aucune information fournie	
9.2.		Rapport sur les transbordements au port ²	26/02/2015			N/C	N/C		
9.3.		Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01/07/2008			N/C	N/C		
9.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	19/02/2015			N/C	N/C		
9.5.		Paiement contribution ROP	16/08/2014			N/C	N/C		
10. Observateurs									
10.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs ² (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	26/02/2015			N/C	N/C	Aucune information fournie	

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques de la CPC
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
10.2.		• 5% obligatoire, en mer (< 24m) ²	Depuis le 01/07/2010			N/C	N/C		
10.3.		• 5% progressif, en mer (<24m)	2013			N/C	N/C		
10.4.		• 5% progressif pour les débarquements artisanaux ²	26/02/2015			N/C	N/C		
10.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée			N/C	N/C		
11. Programme de document statistique									
11.1.	Rés. 01/06	Rapport 1 ^{er} semestre (2014)	01/10/14			N/C	N/C	Aucune information fournie	
11.2.		Rapport 2 ^e semestre (2013)	01/04/14			N/C	N/C		
11.3.		Rapport annuel ² (2013)	26/02/2015			N/C	N/C		
11.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01/07/2002			N/C	N/C		
12. Inspections au port									
12.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01/07			N/C	N/C	Aucune information fournie	
12.2.		Liste des ports désignés	Au 31/12/10			N/C	N/C		
12.3.		Autorité compétente désignée				N/C	N/C		
12.4.		Périodes de notification préalable				N/C	N/C		
12.5.		Rés. 10/11		Rapport d'inspection	3 jours après l'inspection				N/C
12.6.		Inspecte au moins 5% des LAN ou TRX	Depuis 01/03/2011			N/C	N/C		
12.7.		Refus de demande d'entrée au port				N/C	N/C		
13. Mesures relatives aux marchés									
13.1.	Rés. 10/10	Rapport sur importations, débarquements, transbordements des produits du thons et espèces apparentées	26/02/2015			N/C	N/C	Aucune information fournie	

Problèmes actuels concernant le niveau d'application par Djibouti des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés par le CdA12 en 2015.

Après examen du Rapport d'application 2015 de Djibouti, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non conformité suivants, pour discussion.

Questions de conformité	État actuel (2014)	État précédent (2013)
• Manque général de respect des mesures de la CTOI et absence de retour de Djibouti.		
• N'a pas présenté son rapport de mise en œuvre ni les autres rapports et renseignements requis en vertu des Résolutions de la CTOI.		